

# **GDF est un bien public Non à la privatisation !**

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 25 SEPTEMBRE 2006.**

***Droit à l'énergie  
pour tous !***

***Non à la  
marchandisation  
de l'énergie !***

***Service public  
ou intérêts  
privés ?***

***Fusion EDF  
et GDF  
à 100 % public !***



***Retrouvez nous sur :  
<http://pcf-montlouis.chez-alice.fr>***

***[pcf-montlouis@tiscali.fr](mailto:pcf-montlouis@tiscali.fr)***

## **DECLARATION DES ELUS COMMUNISTES.**

Nous avons examiné le budget supplémentaire de notre commune. A cette occasion nous voulons vous dire nos craintes pour les années à venir notamment avec le projet de privatisation GDF pour ensuite fusionner avec SUEZ. Parmi les membres de ce conseil nous avons un sénateur qui aura à se prononcer sur ce dossier.

En décidant de présenter un projet de privatisation de GDF devant le Parlement, le gouvernement revient sur son engagement de 2004, voté par sa propre majorité et n'autorisant pas l'Etat à descendre sous la barre des 70% dans le capital de GDF. Si le 3 octobre la privatisation était votée, les tarifs du gaz s'envoleraient mettant les usagers plus encore en difficultés, les dépenses pour les Collectivités locales seraient en hausse pour régler leur facture d'énergie et les dépenses sociales seraient plus importantes et plus lourdes pour aider les populations les plus fragiles.

Car libérer les prix c'est exclure une partie de la population du droit à l'énergie. C'est ainsi que d'avril 2005 à avril 2006 le prix de l'électricité vendue par le secteur privé a vu ses tarifs augmenter de 48% en France et que l'écart avec EDF atteint 66%.

Outre que l'on n'éviterait pas une éventuelle OPA hostile, c'est en revanche vider les caisses du service public, supprimer des emplois et céder à la concurrence des activités importantes de l'ensemble fusionné.

Se chauffer, s'éclairer convenablement, pouvoir laver et repasser son linge, disposer de réfrigérateurs et de climatiseurs économes en énergie, avoir accès aux outils de communication, vivre tous les jours nécessite un accès équitable à l'énergie. C'est pourquoi elle ne doit pas être une marchandise comme les autres mais constituer un bien commun répondant aux besoins des hommes et des femmes. Elle ne doit pas servir à l'accumulation de bénéfice pour quelques uns.

***Pour un service public de l'eau !***

L'eau a aussi été au centre des échanges, ce n'est d'ailleurs pas la première fois.

Lors du conseil municipal du mois d'août Maryse Cabanel avait déjà abordé ce sujet en rappelant la nécessité de réfléchir à un véritable service public de l'eau, pour un meilleur service rendu à la population et pour un coût moindre.

***L'eau est un bien précieux, ne la monnayons pas !***

A ce conseil Francisco Gavira Moreno a réitéré cette demande et s'est étonné comme d'ailleurs tous les élus de l'opposition, de la droite locale, à savoir, signer un contrat de 9,5 ans avec Véolia, ce qui bloque toutes renégociations avec les autres communes de la Communauté de Communes.

***Service public ou intérêts privés ?***

Monsieur le Maire entend bien cette demande, mais n'a pas la volonté politique de faire en sorte que cela puisse se réaliser, prétextant que Azay sur Cher et Vétetz sont liées pendant encore 3 années à leur actuel contrat et ne seraient pas intéressées par le service public.

Nous avons alors, proposé de signer un contrat équivalent en durée avec les communes précitées et profiter de ce temps pour ouvrir avec l'ensemble des populations de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, un grand débat sur les services publics allant jusqu'à l'idée qu'il soit conclu par un référendum.



L'eau devient une denrée rare et comme le gaz ou l'électricité elle ne peut pas être une marchandise comme une autre, elle ne doit pas permettre à des actionnaires de spéculer et de s'enrichir sur les dos des usagers

✂ -----

**Parti communiste français, un parti libre pour construire un monde juste**

- Je souhaite être informé-e des initiatives du Parti communiste français
- Je décide d'être membre du Parti communiste français
- Je verse ..... euros (chèque à: Association de financement du PCF)

Nom et prénom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à

**Parti communiste français - 35 rue Bretonneau - BP 5805 - 37058 TOURS Cedex**

**☎ 02.47.61.27.99 ☒ 02 47 66 42 94 e-mail : [P.C.F-37@wanadoo.fr](mailto:P.C.F-37@wanadoo.fr)**